

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 OCTOBRE 2023**

Au cours de la séance du 25 octobre 2023, l'Assemblée Communale :

- 1) **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget principal 2023.
- 2) **APPROUVE** le renouvellement de bail de chasse pour la période 2024/2033.
- 3) **DECIDE** d'abroger la délibération n°2021/29 du 14 décembre 2021 relative à l'octroi de subvention pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie par les habitants, considérant que la CAVF a mis en place le même dispositif de subventionnement à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023.
- 4) **DECIDE** pour les contrats signés à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023, de fixer comme suit les tarifs des concessions funéraires :

	Concessions funéraires simples			Columbariums		Tombes cinéraires	
	15 ans	30 ans	50 ans	15 ans	30 ans	15 ans	30 ans
<b>RANGUEVAUX nouveaux tarifs proposés</b>	95,00 €	150,00 €	300,00 €	700,00 €	1 200,00 €	840,00 €	1 440,00 €

- 5) **DECIDE** de passer une convention de mandat entre la Commune et la CAVF pour la création d'une rampe d'accès à la piste cyclable ;  
**SOLLICITE** un fonds de concours de 18 542,03 € auprès de la CAVF pour le cofinancement de la rampe d'accès à la piste cyclable.
- 6) **SOLLICITE** un fonds de concours prévisionnel de 50 904 € auprès de la CAVF pour le cofinancement de la rénovation du nouveau cimetière.
- 7) **SOLLICITE** un fonds de concours de fonctionnement de 27 285,24 € auprès de la CAVF pour le cofinancement des charges afférentes au fonctionnement des bâtiments communaux.

## INFOS/SERVICES

### ARMISTICE

**A** l'occasion du 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918, la Municipalité et le Souvenir Français vous invitent à participer à la cérémonie commémorative le **samedi 11 novembre** à la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France.

- **9h15** rassemblement place Henri de Ranconval
- **9h30** messe à l'église Saint Barthélémy
- à l'issue de la cérémonie, allocution au monument aux morts, dépôt de gerbe et sonneries officielles
- remise des prix aux enfants de l'école primaire à l'occasion du concours organisé par le Souvenir Français
- verre de l'amitié servi au foyer socioculturel.

### BATTUES DE CHASSE

**R**appel des battues de chasse :

- Forêt communale de Ranguevaux et forêt privée des Roches :  
**12 et 26 novembre**
- Chasse privée du Frounel :  
**19 novembre**

La plus grande prudence est recommandée aux promeneurs qui sont tenus de respecter les périmètres de chasse

### PÔLE EMPLOI

**L'**agence Pôle emploi de Hayange déménage.

L'agence se situe désormais  
1, Rue de Wendel – 57700 HAYANGE

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

**D**epuis une année, l'éclairage public de notre Commune est éteint chaque nuit de 23h à 5h30 dans l'ensemble des rues.

En douze mois, ce sont 60% d'énergie qui ont été économisés, représentant un gain de 5 000 € pour le budget communal.

A l'occasion des réunions de quartier qui se sont tenues courant septembre, une grande majorité de Ranguevallois présents ont approuvé cette démarche.

Pour répondre néanmoins à une demande exprimée lors de ces réunions, l'horaire d'extinction va être repoussé de 23h à minuit. Cette mesure prendra effet courant novembre.

Enfin, les travaux de passage en led de l'éclairage public dans les rues de Morlange et de la Raide Côte sont en cours.

### COURT'VOITURAGE

**L**e court'voiturage est une nouvelle façon de se déplacer au quotidien. Il s'agit d'une démarche gratuite qui a pour objectif de rendre service aux Ranguevallois et qui s'appuie sur la bonne volonté des usagers de la route sur une courte distance jusqu'à Hayange ou Fameck.

Deux panneaux sont installés l'un situé au nord de la place de la République en direction de Hayange, l'autre devant le square Roger-Persch en direction de Fameck.

En route vers un mode de transport économique et convivial, basé sur la solidarité entre les habitants.

## COMPTEURS D'EAU

Le technicien de la Société BIRDZ (missionnée par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch), sera présent à Ranguieux :

- Lundi 13/11 de 13H00 à 17H30,
- Mardi 14/11 de 8H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H30,
- Mercredi 15/11 de 8H00 à 12H00,

afin d'équiper les compteurs d'eau en stock, ainsi que les compteurs des 15 foyers qui n'ont pas donné suite à la demande de rendez-vous courant mars 2023.

Les services de la CAVF restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires :

- par téléphone au 03.82.86.81.81 (tapez 2)
- en dehors des heures de bureau au 06.98.98.90.12 (astreinte)
- par mél : [eau.assainissement@agglom-valdefensch.fr](mailto:eau.assainissement@agglom-valdefensch.fr)

## TÉLÉTHON

L'association Mon Village vous propose au bénéfice du Téléthon des tartes flambées au feu de bois à déguster sur place ou à emporter.

La distribution interviendra **samedi 2 décembre** à l'issue du goûter de St Nicolas.

Prix : 7,50 € l'unité  
Réservation pour le 30 novembre.

Christian PERERA 06 03 74 64 44  
Roland VANIER 06 24 77 80 15

Merci pour votre participation.

## FLEURISSEMENT

Le fleurissement 2024 est déjà en préparation. Dans ce cadre, les bulbes de printemps seront renouvelés.

Afin de faire profiter les habitants des anciens bulbes, des sachets de mélange de tulipes et de narcisses ont été constitués et sont à disposition en mairie en nombre limité.

**Les sachets seront disponibles à partir du 8 novembre aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, à raison d'un sachet par famille.**

Par ailleurs, les parterres de fleurs estivales sont en cours de démontage. Dans le même esprit, il sera possible de récupérer certains plants, notamment des sauges et des géraniums.

Cette opération ne pouvant s'envisager qu'à mesure du retrait des plants, les modalités précises seront communiquées sur Panneau Pocket courant novembre.

## MARCHÉ DE L'AVEUT

Rappel : la Commune et l'association « Mon Village » organisent un marché de l'Avent le **samedi 25 novembre de 14h à 19h** et le **dimanche 26 novembre de 10h à 19h** au foyer socioculturel.

Ce marché est ouvert à tous les habitants.

## ATELIERS NUMÉRIQUES

6/13

11

14h30

### Gérer ses photos sur ordinateur

Cet atelier en deux parties vous montre comment retrouver, trier et organiser vos photos sur votre ordinateur.

Il est recommandé de participer à l'atelier du 16 octobre consacré au transfert de photos vers l'ordinateur pour réaliser au préalable le transfert depuis un téléphone.

20

11

14h30

### Créer son compte en ligne sur un site marchand

À l'approche de Noël, la recherche du cadeau idéal nous préoccupe. Et si, cette année, c'était sur internet que vous le trouviez ? Cet atelier vous montre comment créer votre compte en ligne sur un site marchand, et comment procéder à un paiement. Afin d'éviter de vous faire arnaquer, quelques conseils vous seront donnés pour repérer les faux sites et les fausses annonces.

27

11

14h30

### Les différents accessoires et comment les utiliser

Si vous savez assurément comment charger votre appareil, connaissez-vous pour autant les différents accessoires que vous pouvez y associer, ou comment les utiliser ? Cet atelier vous présente les équipements les plus courants (casques et écouteurs, batteries de secours, clés usb...) et vous explique comment les utiliser.

## INFORMATIONS PAROISSIALES

### Assemblée de prière à Ranguevaux

Samedi 25 novembre à 18h

Pour les intentions de messes, les décès et mariages, la communion à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer, veuillez-vous adresser à Mme Agnès MANGIN (tél. 03.82.57.03.36) qui est gentiment à votre service pour vous renseigner.



# L'Agglo soutient l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

**À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch met en place une aide à destination des habitants du territoire pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.**

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch mène une politique de développement durable qui s'exprime à travers ses compétences GEMAPI / Eau et Assainissement / Plan Climat Air Energie Climat (PCAET). Cette démarche permet d'ancrer concrètement le développement durable au cœur de ses actions sur l'ensemble du territoire communautaire. Pour construire un territoire responsable, lutter et s'adapter aux aléas climatiques, la collectivité souhaite soutenir les initiatives éco-citoyennes.

Aussi, afin d'associer la population à cet engagement et soutenir les particuliers souhaitant économiser l'eau, la Communauté d'Agglomération propose une aide (sans conditions de ressources) pour l'acquisition d'une cuve aérienne de récupération d'eau de pluie destinée à un usage extérieur exclusivement (arrosage du jardin, nettoyage d'outils, lavage de terrasse...).

Cette aide, limitée à un équipement par foyer fiscal, est fixée comme suit :

• **Pour une cuve aérienne de 300 à 499 litres**, aide fixée à 50 % du prix d'achat **et plafonnée à 50 €**.

*Par exemple :*

*Pour une cuve d'une valeur de 45€, l'aide sera de 22,50€*

*Pour une cuve d'une valeur de 150€, l'aide sera de 50€*

• **Pour une cuve aérienne de plus de 500 litres**, cette aide est fixée à 50 % du prix d'achat **et plafonnée à 100 €**.

*Par exemple :*

*Pour une cuve d'une valeur de 180€, l'aide sera de 90€*

*Pour une cuve d'une valeur de 370€, l'aide sera de 100€*

Le coût de l'équipement est basé sur le prix TTC d'achat du récupérateur d'eaux pluviales, hors main d'oeuvre. Le dispositif concerne le territoire de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et s'adresse aux particuliers (personnes physiques majeures, propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit) ayant acquis un équipement de récupération d'eau de pluie à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 et dans les conditions du règlement.

Les habitants peuvent faire leur demande d'aide via le formulaire en ligne disponible depuis le site internet de l'agglo ou en se rendant au service eau-assainissement du siège de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch aux heures d'ouverture.

Pour la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, ce nouveau dispositif correspond à une enveloppe prévisionnelle annuelle de 18 000€.

**À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023, l'agglo aide les habitants de la vallée pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie**

# MARCHE de L'AVENT RANGUEVAUX

FOYER  
SOCIOCULTUREL  
« Lucien PERERA »

Samedi 25 novembre 2023  
14h 00 – 19h 00

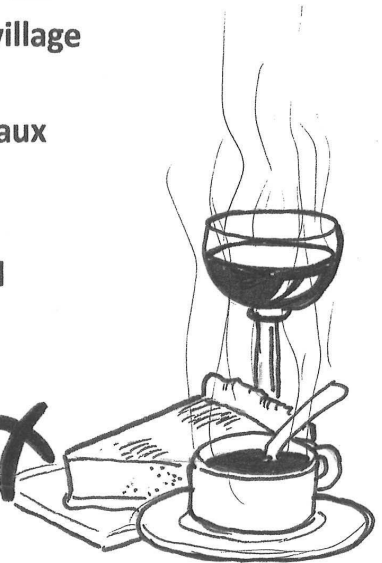
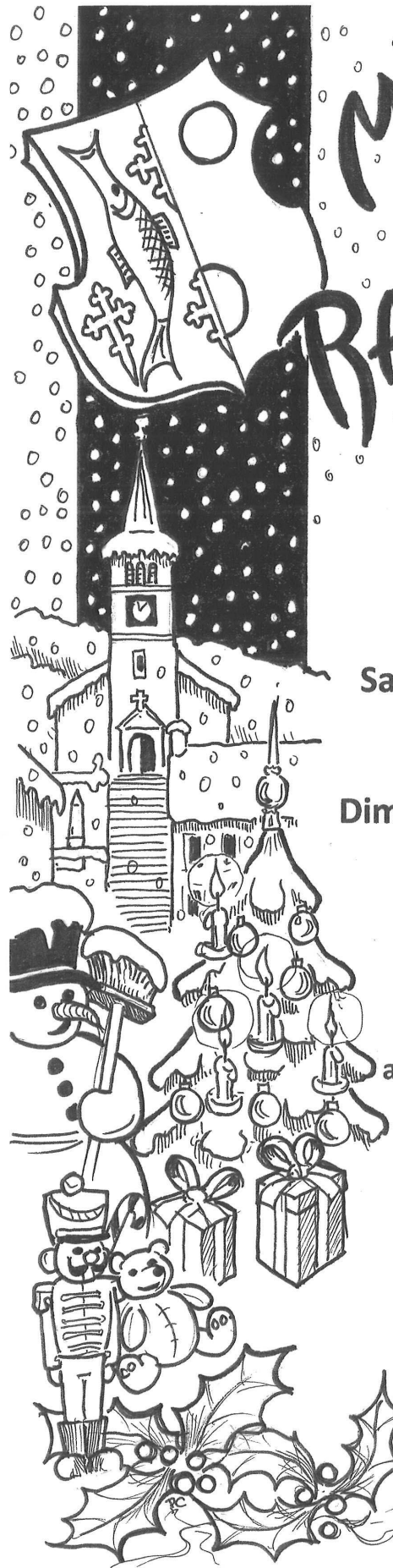
Dimanche 26 novembre 2023  
10h 00 – 19h 00

Vente de décoration de Noël  
Et objets confectionnés par les  
associations et habitants du village

Vente de pâtisserie et gâteaux  
De Noël

Buvette, Café, Vin chaud

## Venez Nombreux





# S<sup>t</sup> NICOLAS

## RANGUEVAUX

La municipalité et l'association  
"Mon Village" vous invite  
à accueillir Saint Nicolas dans  
les rues du village en compagnie  
de la Batterie-Fanfare  
"La RANGUEVALLOISE"

**Samedi 2 décembre 2023**

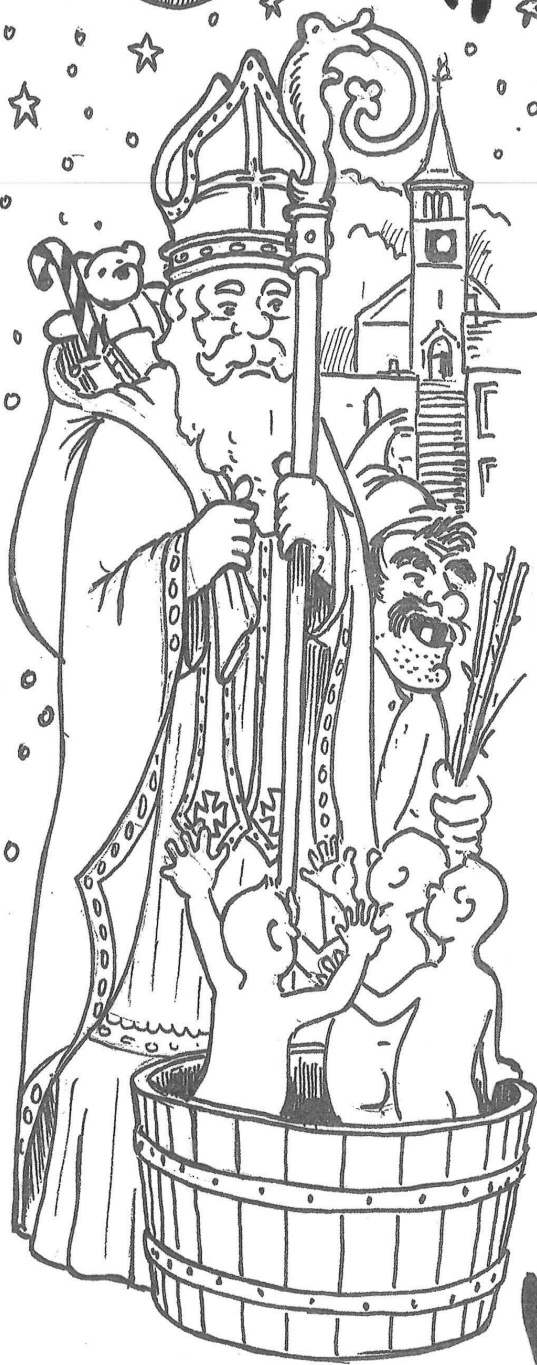
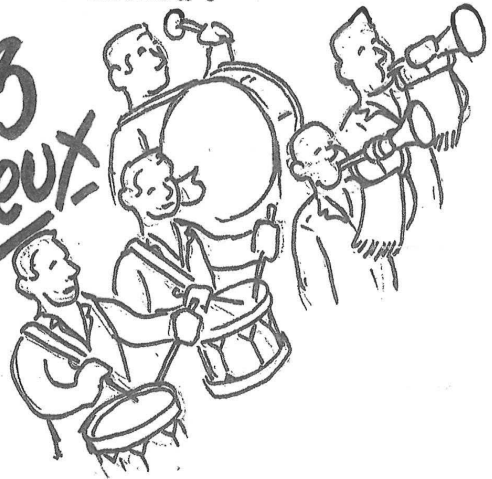
Le départ du défilé se fera depuis  
l'entrée du village,  
rue de la raide côte à

**15H 00**

à l'issue du défilé des friandises  
seront distribuées aux enfants du  
village autour d'un goûter au foyer  
socioculturel

**"Lucien PERERA"**

**Venez  
Nombreux**





# TÉLÉTHON

L'association Mon Village

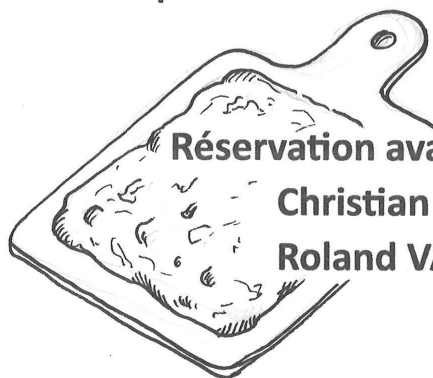
Vous propose au bénéfice du Téléthon  
des tartes flambées au feu de bois

## Le 2 Décembre 2023



à emporter ou sur place  
salle Lucien PERERA de RANGUEVAUX  
de 17h00 à 21h00

Livraison possible sur le village de RANGUEVAUX  
à préciser l'adresse et l'heure lors de la réservation



Réservation avant le 30 novembre 2023 auprès de  
Christian PERERA Tel : 06 03 74 64 44  
Roland VANIER Tel : 06 24 77 80 15





Envie de réduire de 30% votre production de déchets tout en fabriquant un engrais 100% naturel et gratuit ?  
Adoptez le compostage : c'est simple et économique !

# ÉQUIPEZ-VOUS D'UN COMPOSTEUR !



La recette est simple :

1

Trier ses déchets  
de cuisine et de jardin

2

Les mettre  
dans le composteur

3

Les mélanger  
et laisser faire la nature

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch met en vente  
des composteurs en plastique à tarif réduit, avec tous les outils  
vous permettant de réussir facilement votre compost !

Modèle plastique Compostys C1 300L

20€



+



+



Adapté pour les petits jardins

Dimensions (h x Ø) : 79,5 x 76,9 cm

Matière : plastique recyclé

Montage facile et rapide

Fourni avec un bioseau, un guide de compostage  
et une tige aératrice pour un retournement vertical

Dans la limite des stocks disponibles.



**BON DE COMMANDE ET PAIEMENT à retourner à l'adresse ci-dessous**

NOM : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... Mail : .....

Modèle Compostys C1 300L au prix de 20 euros

Paiement :  Chèque à l'ordre de la Trésorerie publique de Hayange

Une fois votre commande enregistrée, votre composteur sera livré gratuitement à votre domicile, dans un délai de 1 à 2 semaines.

Pour l'achat d'un composteur, vous pouvez bénéficier d'un complément d'informations, notamment des astuces pour un compostage facile et réussi !

Je souhaite recevoir des informations complémentaires :  oui  non



# Panneau Pocket

La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations !



INFOS ALERTES AGENDA

- Gratuit**
- Anonyme**
- Sans Publicité**

Disponible aussi depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

## ETAPE 1

Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :




Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

## ETAPE 2

Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

## ETAPE 3

Enfin, cliquez sur le  pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !

